

Info COVID : application du couvre feu sur le département de l'Aveyron conséquences sur les services communautaires

ERRATUM

Désormais classé en zone d'alerte renforcée au regard des indicateurs épidémiques de COVID19, le département de l'Aveyron est intégralement soumis **au couvre-feu à partir de vendredi 23 octobre 00h00 durant au moins 4 semaines (pouvant être étendu à 6 semaines, soit jusqu'au 5 décembre 2020)**. Ainsi, la population est appelée à rester chez elle entre 21h00 et 6h00.

Conséquence sur les services communautaires

En application de ce couvre-feu, les adaptations suivantes sont apportées :

- **Cinéma Atmosphère (Capdenac-Gare)** : toutes les séances programmées à 20h30 ou 21h sont annulées,
- **LocÔ – centre aquatique intercommunal (Capdenac-Gare)** : En application de l'état d'urgence sanitaire et du couvre-feu en Aveyron, la Préfecture a mis en application la fermeture de tous les établissements sportifs sur tout le département. **La LocÔ a donc fermé ses portes au public à partir de dimanche 25 octobre pour 6 semaines.** Les animations des vacances sont donc annulées. Un point sur l'accès des scolaires à partir du 2 novembre sera fait prochainement.
- **Spectacles** : les représentations prévues sur les 6 prochaines semaines sont susceptibles d'être annulées ou avec des horaires modifiés. Les informations détaillées seront accessibles sur le site de l'Astrolabe www.astrolabe-grand-figeac.fr

Maintien de toutes les autres activités

Les établissements publics du Grand-Figeac situés dans l'Aveyron ainsi que les activités de collecte des déchets ménagers sur les 6 Communes concernées (Asprières, Capdenac-Gare, Sonnac, Causse-et-Diège, Balaguier-d'Olt et Salvagnac-Cajarc), ne sont pas impactés par ces mesures. **Ne modifient donc pas leur activité** tout en poursuivant l'application stricte des protocoles sanitaires en place:

- **La crèche de Capdenac-Gare**
- **La médiathèque de Capdenac-Gare**
- **Le service collecte des déchets ménagers**

L'ensemble des services communautaires situés dans le Lot poursuivent leurs activités dans le cadre des dispositions sanitaires en vigueur.